



CONSEIL DE LA CREATION ARTISTIQUE : RESOLUMENT CONTRE !

Rassemblement à 9 Heures le jeudi 10 septembre - Musée du Quai Branly - à hauteur du 218 rue de l'Université (métro Alma Marceau ou R.E.R. Pont de l'Alma).

Fédération Nationale
des Syndicats du Spectacle
de l'Audiovisuel
et de l'Action Culturelle
CGT

14-16, rue des Lilas
75019 Paris
tél. 01 48 03 87 60
fax. 01 42 40 90 20
messagerie vocale : 01 48 03 87 76
CCP 1234 45K PARIS

Nous venons d'apprendre que Marin Karmitz allait présenter à la presse le 10 septembre prochain « des projets » du conseil de la création artistique. Même si nous n'avons pas été invités nous serons présents au musée du quai Branly pour réaffirmer notre opposition à ce comité décidé par l'Elysée qui s'apparente à une privatisation de la chose publique.

Dès son annonce début 2009, notre fédération et ses syndicats avaient souligné qu'il était inacceptable « de confier le rôle et la mission d'une institution républicaine à un conseil privé présidé par Nicolas Sarkozy lui-même ».

Plus près de nous, le 17 juillet l'assemblée générale des professionnels du spectacle (artistes, techniciens, auteurs, metteurs en scène, directeurs ...) réunis en Avignon dans la Cour d'honneur avaient unanimement adopté une résolution demandant la suppression du conseil de la création artistique.

Convenons-en pour le 50^{ème} anniversaire du ministère des affaires culturelles aujourd'hui ministère de la culture et de la communication il y a pourtant autre chose à faire. En premier lieu, doter ce ministère des moyens pérennes pour mettre en œuvre une politique culturelle ambitieuse.

Paris, le 7 septembre 2009

Attention !
Nouvelle adresse e-mail de la
Fédération CGT du Spectacle :
cgspectaclefnsac-cgt.com
(annule et remplace la
précédente adresse)